

<https://enseignants.se-unsa.org/AESH-maintenons-la-pression-pour-augmenter-nos-remunerations>



AESH : maintenons la pression pour augmenter nos rémunérations

- Je suis... - AED - AESH - CUI -

Date de mise en ligne : lundi 21 juin 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le montant de la revalorisation pour les 118 000 AESH et APSH sera de 40 à 60 millions d'euros pour l'année 2022. Cela se traduira par une évolution des grilles de rémunération.

Les nouvelles grilles, qui permettront de mesurer ce que cette revalorisation représentera effectivement pour chacun-e d'entre vous, seront connues début juillet.

Le ministère a précisé qu'il s'agit d'une enveloppe dédiée *dans un premier temps*.

Le ministère a également évoqué des pistes pour faciliter le cumul d'emplois pour compléter les temps incomplets subis. Le ministère a engagé un travail avec les collectivités pour faciliter les conventions avec les collectivités locales.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa se félicite que la question de la rémunération des AESH et des APSH fasse enfin l'objet de discussions avec une enveloppe budgétaire dédiée. C'est ce que le SE-Unsa réclamait depuis deux ans.

Au regard de l'importance du chantier de revalorisation à réaliser, les mesures 2022 ne pourront constituer qu'un commencement. C'est la raison pour laquelle nous demandons l'inscription des perspectives à venir dans des textes réglementaires.

Le SE-Unsa a également exigé que, systématiquement et partout sur le territoire, les quotités les plus avantageuses vous soient proposées et que le remboursement de vos frais de déplacements soient mis en paiement rapidement.

>> **Agissons ensemble**

Au moment où les négociations sont en cours, il est plus important que jamais de montrer nos forces réunies pour obtenir les meilleures conditions de revalorisations. Pour cela, il est important que chacun-e fasse entendre sa voix et signe la pétition [Nous-AESH-nous-voulons-une-remuneration-qui-nous-permette-de-vivre-de-notre-métier](#)